

Bureau du Schéma directeur / Bilan des activités 2004

Lieu et effectif

Suite à la décision du Gropil (groupe de pilotage politique), le bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) a été créé en novembre 2003. Ses locaux ont alors été installés à Renens, dans le bâtiment de l'administration communale, à la rue de Lausanne 33.

En terme d'effectif, il est composé de la cheffe de projet, Mme Ariane Widmer Pham, engagée sous la forme d'un mandat, et de la secrétaire, Mme Marianne Martin (taux d'activités de 50% respectivement 20%).

Mission

Le Bureau du SDOL est chargé de mettre en application les principes d'aménagement formulés dans le SDOL. A ce titre, il participe à la promotion d'un développement urbanistique coordonné et de qualité sur le périmètre de l'Ouest lausannois.

Le bureau du SDOL oriente ses actions sur les sites cantonaux stratégiques (selon le plan directeur cantonal ou la politique cantonale en matière de développement économique), sur les études intercommunales ou transversales (transports publics, espaces publics, paysage, etc.) dans lesquelles il défend les intérêts des communes concernées. Selon la nature des projets, le bureau du SDOL pilote les projets ou accompagne les porteurs de projets afin d'assurer la cohérence des différents projets de construction et de planification entre eux. Il veille à la conformité des projets de construction aux objectifs du SDOL par l'intermédiaire du groupe ABC qui fonctionne sous sa responsabilité.

Le bureau du SDOL favorise par ses actions le travail partenarial et la concertation avec les différents milieux concernés par le développement de l'Ouest lausannois.

En matière d'aménagement régional, le bureau du SDOL représente les intérêts des communes de l'Ouest lausannois et participe activement au Groupe de travail aménagement et transport de Lausanne Région.

Résumé des activités du Bureau du SDOL en 2004

Le **1^{er} trimestre** a été consacré à la mise en place d'une structure générale définissant les principes organisationnels du SDOL et d'une méthodologie pour la gestion des chantiers (phasage, processus de validation, etc.). Le Gropil a été confirmé comme organe de pilotage politique et stratégique et la cellule de pilotage technique a été mise sur pied pour assurer le suivi et la coordination technique des chantiers d'études.

Dès 2004, le Bureau du SDOL a également repris la présidence du groupe ABC, chargé d'appliquer les mesures transitoires du SDOL. Le bureau du SDOL a, à la demande et en collaboration avec les membres de ce groupe, procédé à une clarification du rôle et du fonctionnement du groupe ABC, ainsi qu'à la révision du questionnaire ABC. Dans le courant de l'année 2004, le groupe s'est déterminé sur 8 projets de construction.

Le **2^{ème} trimestre** a principalement été employé au lancement des chantiers d'études du SDOL. L'élaboration des programmes politiques des chantiers, définissant les objectifs stratégiques, la structure de gestion, les cadres budgétaires et les délais, a été mise en route avec les « décideurs » concernés. Ce travail s'est fait au travers de séances de concertation (p.ex. tables rondes) organisés par le bureau du SDOL avec les communes pilotes.

Entre mars et mai, les Municipalités des communes membres du Gropil ont, par leur signature, officiellement validé le Schéma directeur.

Suite à un appel d'offres, l'étude du chantier 5 / espaces publics a pu démarrer dès le mois de juin 2004.

Le décompte final du SDOL (élaboration, consultation, production document) a pu être bouclé par la validation du Gropil.

En se basant sur ces programmes politiques, le bureau du SDOL s'est, pendant le **3^{ème} trimestre**, avant tout concentré sur l'élaboration des cahiers des charges pour les études des chantiers. Des groupes de suivi technique, conduits par les responsables communaux des communes pilotes, ont été constitués, leur tâche étant d'assurer le suivi technique de ces études. Ces études doivent aboutir à l'établissement de programmes d'aménagement pour chacun de ces chantiers.

Le **4^{ème} trimestre** a été largement consacré à la question de la forme juridique du bureau du SDOL confirmant ainsi l'engagement formel de collaboration, entre les Communes elles-mêmes d'une part, et entre les Communes et le Canton d'autre part (base légale pour une structure intercommunale, réponse à l'exigence cantonale en matière de subventionnement en relation avec la Loi sur la promotion économique, ainsi qu'à la politique cantonale pour les Pôles de développement économique). Deux conventions, élaborées en conformité avec la Loi sur les communes, ont été adoptées par le Gropil en novembre. Par sa signature, la Ville de Lausanne a décidé de participer au Gropil comme membre à part entière(en cours).

Le budget 2005 pour le bureau du SDOL a été validé par le Gropil en septembre. Les budgets des chantiers d'études ont été estimés et remis aux communes concernées. Ils feront l'objet de validations spécifiques.

L'étude du chantier 2 a démarré en octobre. Celles des chantiers 3 et 4 sont prêtes à démarrer dès janvier 2005, après adoption des budgets par les législatifs communaux.

En matière de communication, un plan d'actions 2005 sera soumis pour validation au Gropil en décembre.

En parallèle à ce travail, le bureau du SDOL a accompagné une série de projets spéciaux et participé au Groupe de travail de Lausanne Région en relation avec le projet d'agglomération mené par le Canton, dans le cadre du nouveau Plan directeur cantonal.

SDOL

En relation avec le SDOL, les tâches suivantes ont été accomplies :

- > Définition de la structure générale avec principes organisationnels du SDOL (*cf. annexe*)
- > Élaboration d'un calendrier 2004 pour la mise en œuvre des mesures du SDOL
- > Décompte final du SDOL (élaboration, consultation, production document)
- > Élaboration du budget 2005 pour le bureau du SDOL et les chantiers d'études
- > Validation du SDOL et élaboration de deux conventions dotant le bureau du SDOL d'une forme juridique (basée sur la loi sur les communes, art. 107b)
- > Élaboration d'un plan d'actions pour la communication du SDOL
- > Organisation et suivi de 11 séances du Gropil
- > Mise à jour du site Internet

Chantiers d'études

En relation avec les chantiers d'études du SDOL, les tâches suivantes ont été accomplies :

- > Définition du processus d'élaboration et de validation des études (chantiers) (*cf. annexe*)
- > Définition de la structure organisationnelle des chantiers d'études (responsable chantier, rôle du groupe de suivi technique)
- > Organisation de séances de concertation (sur une journée ou soirée) sous la forme de tables rondes ou de séances d'information destinées à l'élaboration des programmes politiques (phase 1) :

chantier 1 : les 27 mai et 23 juin 2004 (en cours)

chantier 3 : le 29 juin 2004

chantier 4 : le 9 septembre 2004

- > Élaboration des cahiers des charges et lancement des études suivantes :

chantier 1 (dès 2005)

chantier 2 (étude en cours)

chantier 3 (dès janvier 2005)

chantier 4 (dès janvier 2005)

chantier 5 (étude en cours)

chantier 6 (étude en cours)

- > Suivi études : contenu et contrôle coûts centralisé
- > Organisation et suivi de 15 séances de la cellule de pilotage technique (présidence)

Groupe ABC

Le Bureau du SDOL a repris la présidence du groupe ABC chargé d'appliquer les mesures transitoires du SDOL :

- > Clarification du rôle et du fonctionnement du Groupe ABC (élaboration d'un Mode d'emploi et du processus de traitement des dossiers)
- > Révision du questionnaire ABC avec mise sur le site Internet
- > Organisation et suivi de 8 séances du Groupe ABC, détermination au sujet des dossiers suivants :

<i>Bussigny-près-Lausanne</i>	<i>Rte de Renens – Projet de station-service</i>
<i>Crissier</i>	<i>Z.I. Bois-Genoud / Construction d'un hôtel restaurant Rte de Bussigny / Légalisation d'un parking existant Rte de Bussigny 2 / Construction d'un immeuble à affectation mixte</i>
<i>Lausanne</i>	<i>Rte de Chavannes / Construction d'immeubles de logement</i>
<i>Prilly</i>	<i>Rte de Broye / Construction de 3 bâtiments résidentiels</i>
<i>Renens</i>	<i>Place de la Gare / Construction d'un hôtel et parking</i>
<i>St-Sulpice</i>	<i>Rte de Vallaire / Construction d'un immeuble</i>

Projets spécifiques et activités diverses

En relation avec les chantiers d'études, le Bureau du SDOL a accompagné, voire participé à diverses séances concernant des projets spécifiques. Il s'agit en particulier des projets suivants :

- > Centre de tri de Malley
- > Secteur de Veillon
- > Les plans communaux :

<i>Chavannes-près-Renens</i>	<i>PQ Les Oches PQ Les Ramiers</i>
<i>Crissier</i>	<i>Rte de Jura, parcelle 380</i>
<i>Prilly</i>	<i>PDL En Corminjoz</i>
<i>Renens</i>	<i>PGA</i>

- > Représentation de l'Ouest lausannois dans le groupe de travail GTAT de Lausanne Région et participation aux séances (en relation avec le projet ALM)
- > Participation au Forum des Conseils communaux le 6 novembre 2004.